

DEC 28/2013

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 28 octobre 2013

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 28 octobre 2013

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virement de crédits n° DEC 28/2013 - Section III - Commission - du budget général 2013.

E 8773



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 23 octobre 2013
(OR. en)**

15082/13

FIN 657

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M. Janusz LEWANDOWSKI, Membre de la Commission européenne
Date de réception:	22 octobre 2013
Destinataire:	M. Algimantas RIMKŪNAS, Président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits n° DEC 28/2013 - Section III - Commission - du budget général 2013

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 28/2013.

p.j.: DEC 28/2013



BRUXELLES, LE 18/10/2013

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2013
SECTION III - COMMISSION TITRES 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 28/2013**

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 40 02 Réserves pour les interventions financières
ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation CE - 6 364 643

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 04 05 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)
ARTICLE - 04 05 01 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) CE 6 364 643

INTRODUCTION

Le règlement (CE) n° 1927/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006, tel que modifié par le règlement (CE) n° 546/2009, porte création du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM). Le point 28 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière en fixe le cadre budgétaire.

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

04 05 01 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

b) Données chiffrées à la date du 10/09/2013

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	12 668 955
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	12 668 955
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	12 668 955
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	6 364 643
7. Renforcement proposé	6 364 643
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	N/A
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 §1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 10/09/2013	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision [COM(2013) 703], la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2012/011 DK/Vestas, présentée par les autorités danoises, étaient réunies.

Le montant de 6 364 643 EUR demandé par les autorités danoises contribuera au coût d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 611 personnes licenciées au sein du groupe Vestas au Danemark, procurant une aide visant à la réinsertion professionnelle des travailleurs touchés.

Ces licenciements sont dus à des changements structurels majeurs de la configuration du commerce mondial résultant de la mondialisation.

II. PRÉLÈVEMENT

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 10/09/2013

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	500 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-13 418 955
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	486 581 045
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	486 581 045
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a
7. Prélèvement proposé	6 364 643
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,27 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 10/09/2013	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En vertu du point 28 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière, la réserve prévue pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est destinée à fournir un appui complémentaire aux travailleurs affectés par les conséquences de changements structurels majeurs de la configuration du commerce mondial, afin de les aider à réintégrer le marché du travail.

**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS AS OF 18/10/2013**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2013 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amount EUR (Commitments from Reserve)
DEC 02*	01/03/13	EGF/2011/023 IT/Antonio Merloni	5 037 482
DEC 03*	07/03/13	EGF/2011/016 IT/Agile	3 689 474
DEC 04*	07/03/13	EGF/2011/010 AT/Austria Tabak	3 941 999
DEC 08*	16/05/13	EGF/2013/000 Technical Assistance	750 000
DEC 12*	28/06/13	EGF/2011/025 IT/Lombardia	1 164 930
DEC 15*	28/06/13	EGF/2012/008 IT/De Tomaso Automobili	2 594 672
DEC 27	16/09/13	EGF/2013/004 ES/Comunidad Valenciana	840 000
DEC 28	18/10/13	EGF/2012/011 DK/Vestas	6 364 643
DEC 31	18/10/13	EGF/2013/001 FI/Nokia	9 810 000
DEC 32	18/10/13	EGF/2013/003 DE/First Solar	2 305 357
		Total of Proposals	36 498 557
		Remainder	463 501 443

* These transfers have been finally adopted by the Budget Authority